

M. Daniel RIGAUD  
Président CLI de CNPE St Alban  
Hôtel de Ville  
4 Place de l'Edit  
38150 ROUSSILLON

St Rambert, le 30 décembre 2008  
Objet: CLI de la CNPE St Alban

Monsieur le Président de la CLI;

Par votre courrier du 3 décembre 2008, vous proposez à notre association d'être représentée à la CLI auprès de la CNPE de St Alban/ St Maurice.

Nous vous en remercions et donnons notre accord.

Nous souhaitons notamment participer au bureau ou comité de pilotage de cette CLI mise en conformité dans le cadre du décret du 12 mars 2008.

L'association VIVRE désigne pour la représenter dans cette CLI  
M. Gilbert BAUDE dont l'adresse est:  
9, Hameau de la Tulandière 26140 St Rambert d'Albon.

Recevez, M. le Président, nos salutations les meilleures.

Pour l'association VIVRE, Jean PERTUIS: